

Châtillon, le 21 septembre 2023

**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL DE QUARTIER
AÉROSPATIALE-ROISSYS-BÉRANGER
Jeudi 21 septembre 2023**

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS LE 21 SEPTEMBRE À 20 HEURES, les membres composant le conseil de quartier l'Aérospatiale-Roissys-Béranger de la commune de Châtillon (92320) se sont réunis au nombre de 5 et en présence du public, à l'école Marcel Doret, sous la présidence de **Madame Catherine LE HOUEDEC** co-présidente et **M. MOUTON Christophe**, Adjoint à la Maire de la commune de Châtillon (92320), à la suite de la convocation qui leur a été adressée, le **11/09/2023**.

Présents :

Mme LE HOUEDEC Catherine, co-présidente
Mme BIZALION Capucine, Mme DESOUSA Laure, Mme ESTEVAO Susana, M. PIQ Quentin.

Absents ayant donné pouvoir :

M. ADJROUD Lounès, Adjoint à la Maire de la commune de Châtillon (92320), à Mme Le Houedec Catherine

Mme LE CARANTA Catherine à Mme ESTEVAO Susana,

M. ALVEZ Filipe à M. PIQ Quentin

Lesquels formant plus de la moitié des membres plus un, peuvent délibérer valablement en exécution de l'article 5.5 du règlement intérieur des conseils de quartier de la commune de Châtillon (92320).

Ainsi que :

M. PFEIFFER'OVA Julien, Directeur de cabinet de Madame la Maire

Absent(e)s excusé(e)s :

M. BADIER Luc, Mme FAUCHILLE Martine, Mme GABORIEAU Manon, M. GOETSCHY Alain, M. HAIMEZ Emmanuel,

Absent(e)s :

Mme ARELLANO Lucie,

Ces formalités remplies, l'ordre du jour est déroulé comme suit :

Ordre du jour :

- 1- Introduction des co-présidents
- 2- Approbation du procès-verbal de la séance du 13 avril 2023
- 3- Bilan 2022 du conseil de quartier
- 4- Actualités et informations :
 - a. Point zone bleue rue des Roissys
 - b. Problématique des moustiques
 - c. Collecte des mégots
 - d. Application Mon Châtillon
- 5- Projets et actions proposées par le conseil de quartier
 - a. Retour sur la fête de quartier du 13 mai
 - b. Proposition d'actions à prévoir pour le quartier
- 6- Echanges avec les Châtillonnais présents
- 7- Date du prochain conseil

1. Introduction des co-présidents

La co-présidente remercie le public présent à ce conseil de rentrée

Elle rappelle que le groupe a mis en place un groupe whatsapp pour échanger entre les séances sur les sujets du quartier.

Ce conseil est le seul à avoir organisé une fête de quartier

Elle participe aussi aux réunions de l'observatoire de la démocratie locale auxquelles sont invités tous les conseillers de quartier par le président de cette instance créée en 2022.

L'observatoire permet d'analyser la démocratie locale de la ville

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 avril

Le procès-verbal a été envoyé aux conseillers de quartier pour lecture, le quorum n'étant pas atteint, la validation se fera par consultation à distance à postériori.

3. Bilan 2022 du conseil de quartier

M. Mouton présente le bilan succinct de ce conseil de l'année passée, il présentera au conseil municipal de fin d'année le bilan de tous les quartiers.

les conseillers de quartier présents prennent acte de ce document

4. Actualités et informations :

a. Point zone bleue rue des Roissys

Le macaron ou vignette mis en place pour permettre aux riverains de la rue des Roissys de stationner sans être gênés par la zone bleue semble être satisfaisante. Elle sera donc prolongée voire maintenue. Il est même possible aux riverains plus éloignés d'en faire la demande.

b. Problématique des moustiques

Cette année le sud 92 a été très touché par la présence très importante des moustiques tigres tout l'été. Mme la Maire a saisi l'ARS, afin qu'une démoustication soit organisée puisque 2 personnes du quartier étaient infectées de la dengue car étaient parties aux Antilles.

Ensuite, une réunion a été organisée pour les maires du 92 par la préfecture et l'Ars afin d'informer que la politique d'intervention évoluera à l'avenir afin d'éviter que cette situation se renouvelle.

La démoustication n'est en effet pas la meilleure solution car les conséquences sur l'environnement sont importantes et à terme les moustiques peuvent s'habituer au produit utilisé. Il n'est d'ailleurs pas certain que cette intervention soit efficace.

A Châtillon, un plan moustiques pour l'année prochaine sera prévu en utilisant les expériences des villes du sud déjà concernées par cette situation depuis plusieurs années comme réintégrer les chauvesouris par exemple.

Des mesures de prévention seront organisées en mai auprès de la population, mais aussi des bailleurs, des copropriétaires afin que tous soient vigilants pour vérifier les toits, les gouttières, les eaux stagnantes dans les jardins. Les agents du service parc et jardins sont allés en formation sur ce sujet. Mais dans tous les cas, nous devons apprendre à vivre avec cet insecte

-Il est demandé s'il existe des mesures coercitives afin d'obliger chacun à être vigilants

→ une recherche sera faite pour vérifier la réglementation en la matière et ainsi pourvoir prendre un ou des arrêtés municipaux qui permettraient de régler.

La mairie ne doit pas être seule à agir dans son coin, les actions doivent être générales notamment à l'occasion des jeux olympiques 2024. Des mesures doivent être prises et mises en place par les services de l'Etat comme par exemple la mise à jour du règlement sanitaire départemental.

c. Collecte des mégots

La ville est une des premières à s'engager dans une démarche de recyclage des mégots car il est rappelé que les produits toxiques contenus dans les mégots sont très polluants et que malheureusement, ces déchets sont le plus souvent jetés dans les caniveaux et dans les poubelles. Il est important de sensibiliser les Châtillonnais au fait que ce n'est pas un geste anodin et de plus qu'il est répréhensible d'une amende.

Les informations :

L'éco-organisme de l'industrie du tabac agréé par l'Etat en 2021 pour gérer et lutter contre la pollution des mégots, ALCOME indique les chiffres suivants :

- En France, 67,7 milliards de filtres ou de cigarettes consommés.
- 25,5 % ne sont pas achetés chez un buraliste.
- Plus d'une cigarette sur 4 consommée dans l'espace public est jetée sur la voie publique = 1 déchet sauvage sur 2
- Les fumeurs reconnaissent à 94% le caractère polluant d'un mégot et 90% l'incivilité de jeter sur la voie son mégot mais seulement 31 % connaissent les sanctions.
- Cependant 80% des fumeurs pensent qu'il manque de cendriers sur l'espace public et 75% en cherchent avant de jeter leur mégot.

- En ce qui concerne Châtillon :
 - 9 tonnes de mégots par an seraient produites par les fumeurs locaux
 - 4,5 tonnes seraient jetées dans les poubelles
 - seulement 108kg récoltés en un an dans les cendriers déployés sur la ville

La stratégie déployée depuis 18 mois afin de commencer à agir sur cette pollution est basée sur 2 axes :

1/ Prévenir

-Adhésion à ALCOME qui verse 1,08€/an/habitant à la commune de Châtillon soit environ 40 000€. Ce financement doit permettre à la ville de mener des actions visant à réduire la présence des mégots dans l'espace public. Ce sont les taxes des paquets de cigarettes qui permettent d'alimenter ce fonds.

-Déploiement de 45 cendriers-poubelles sur la commune à des sites repérés en amont, proches des commerces et lieux très fréquentés comme la médiathèque.
Des cendriers individuels portatifs sont aussi à disposition dans les services municipaux mais les mégots doivent au final être jetés dans les cendriers dédiés à cette cause.

2/ Recycler

-Mise en place d'un partenariat avec CKFD, une entreprise de recyclage qui transforme les mégots en mobilier urbain. Elle passe deux fois par mois en vélo cargo pour assurer le ramassage des mégots pour un montant de 8000€.

Comme l'indiquent les chiffres ci-dessus, la marge de manœuvre pour améliorer le poids des mégots récoltés est immense, il faut donc développer l'information aux Châtillonnais et multiplier le nombre des cendriers sur la ville.

Leur esthétique sera revue afin de les rendre plus visibles et plus ludiques et de nouveaux emplacements seront trouvés.

Une nouvelle campagne d'information sera lancée afin d'augmenter le volume de mégots récoltés grâce à de nouveaux outils d'information comme la tenue de stands où seront distribués des cendriers de poche, et des flyers, mais aussi la pose de nouveaux cendriers collectifs à des endroits opportuns (restaurant, parc, métro), la pose d'affiches dans les commerces.

d. Application Mon Châtillon

Il s'agit d'une application qui vient d'être mise en place et qui permet de connaître les dernières informations de la ville en direct. Il est possible de choisir les rubriques qui nous concernent le plus (éducation, seniors, culture, sport...). Lors de l'installation de cette application sur les smartphones, il est important d'accepter les notifications afin de recevoir les informations automatiquement.

Il reste encore des petites choses à améliorer et de nouveaux sujets pourront y être inclus comme les conseils de quartier.

Le plus important est la possibilité de signaler tout dysfonctionnement repéré sur la ville avec jusqu'à 3 photos à l'appui (voitures ventouses, barrières déchaussées, luminaires en panne...).

Les signalements sont directement basculés aux services concernés afin qu'ils puissent agir le plus rapidement possible. C'est un bel outil qui permet d'être plus efficace.

Les agents des services tentent d'être réactifs mais pour l'instant ne sont pas forcément encore organisés, surtout le service voirie qui est en manque important de personnel.

Pour certaines demandes, il n'est pas possible d'intervenir rapidement, il faut attendre que plusieurs signalements pour un même sujet aient été reçus pour organiser le passage de l'entreprise chargée de ce secteur.

-Il est indiqué que malgré les caméras de surveillance, il n'a pas été repéré que la rue Lasègue est dans le noir depuis plusieurs soirs.

→il n'y a pas d'agent en poste devant les écrans de surveillance en soirée sauf lors d'évènements exceptionnels (émeutes, fête de la ville)

-Sur l'application dans la rubrique pour réserver une salle municipale, il serait bien de présenter les différentes salles, indiquant leur capacité d'accueil et leur adresse.

→c'est une excellente idée qui sera transmise au service communication

e. Présentation des conseils des enfants et des jeunes

Ce point est proposé de dernière minute pour permettre de faire circuler l'information de cette mise en place :

Comme le prévoyait le programme de l'équipe municipale, après la création des conseils de quartiers, la démocratie participative se déploie envers les enfants et les jeunes pour 2 ans afin de :

- les sensibiliser,
- les préparer à la vie de citoyen,
- connaître les institutions,
- rencontrer des élus, des chefs de services,
- faire des visites de sites ou de services,
- faire un travail de groupe sur des thématiques,
- participer à des évènements et cérémonies sur la ville
- d'exprimer leurs idées et de participer aux projets de la commune.

- pour les enfants scolarisés en CM1 et CM2, les élections des 12 membres du CME (conseil municipal des enfants) se dérouleront dans les écoles avant les vacances de la Toussaint

- pour les jeunes (13 à 18 ans) : le dossier de candidature est disponible sur le site de la ville et au BIJ (bureau d'informations jeunesse et à déposer rempli avant le 20 octobre. La désignation des 24 membres du CMJ (conseil municipal des jeunes) sera réalisée par les élus de la ville et les animateurs chargés du projet, de façon à constituer un conseil mixte, paritaire et représentant l'ensemble des quartiers de la ville. Le rythme sera de 2 réunions thématiques par mois et 2 réunions plénières par an

Il est prévu que la mise en place de ces conseils soit effective courant octobre-début novembre 2023.

-il est indiqué que les réunions du mercredi risquent de limiter la candidature des jeunes car nombreux sont ceux qui ont cours le mercredi après-midi.
→il a bien fallu trouver un créneau qui puisse convenir, s'il s'avère qu'il ne convient pas au fil du temps, il pourra être modifié.

5. Projets et actions proposées par le conseil de quartier

a. Retour sur la fête de quartier du 13 mai

Grâce à une distribution dans les boîtes à lettre des pavillons du quartier par certains conseillers du conseil, et aussi à l'organisation d'une tombola par les parents d'élèves, il y a eu une participation d'environ 50 personnes voire plus qui sont passées.

Par contre, il n'y a pas eu de musiciens comme escompté et indiqué sur le flyer. L'année prochaine, il faudra anticiper et solliciter des artistes locaux en amont.

Le conseil de quartier est prêt à recommencer mais il conviendra de décider d'une date plus en amont afin de mieux organiser cet événement.

→Prévenir le proviseur que le conseil de quartier est partant pour refaire une fête afin de trouver une date rapidement et ainsi pouvoir organiser en amont.

b. Proposition d'actions à prévoir pour le quartier

*Embellir le mur du cimetière, la première recherche ayant montré qu'il est trop fragile pour y accrocher des jardinières ou des tableaux, il faut réfléchir à d'autres idées comme faire réaliser une fresque colorée.

* Au sujet du cimetière, il est remarqué que les jardinières situées à l'entrée ne sont pas entretenues, ce qui n'est pas joli, alors que celles de la ville voisine sont très belles.

→En effet, le budget floral n'est pas aussi conséquent que dans d'autres communes ; des plantes plus résistantes et demandant moins d'eau sont installées dans les jardinières au fur et à mesure.

L'information sera remontée, mais le choix politique de la ville ne met pas la priorité sur le fleurissement.

Mme la Maire a pointé les pieds d'arbres qui sont en effet délaissés et a demandé que la situation soit améliorée. Tout fleurissement demande qu'il y ait de l'entretien suivi par du personnel et cela aussi est complexe. La gardienne du cimetière pourra peut-être s'occuper de ces jardinières.

*Le stationnement alternatif ne fonctionne pas dans la rue Arago, les voitures ne bougent pas

→ Dans le cadre lors du prochain conseil un visuel sera diffusé pour proposer une mise à sens unique et le marquage au sol des places de stationnement

*Il est proposé d'organiser des séances de ramassage de mégots pour sensibiliser sur le sujet

→c'est une bonne idée mais le problème c'est que les personnes qui vont ramasser ne sont pas celles qui jettent les mégots

6. Échanges avec les Châtillonnais présents

-Le stationnement dans la rue François Pinson où se trouve le garage Renault pose vraiment un problème car le garage laisse les véhicules dans la rue ce qui empêche les riverains de s'y stationner.

Des places devant le garage ont été formalisées cela pose aussi des problématiques.

→Une réunion de concertation avec les riverains est prévue pour trouver une solution.

Il est rappelé que ce n'est pas la mairie qui gère le stationnement mais une entreprise privée. Il est donc compliqué de faire bouger la situation pour le moment. Une démarche juridique est en cours pour mettre fin à ce contrat en 2025. Une nouvelle réglementation pourra être ainsi mise en place, quartier par quartier en favorisant les résidents. En 2025 une concertation sera lancée pour trouver la meilleure solution.

→Le stationnement de la rue Ampère sera également revu, il est prévu de proposer de la passer en sens unique afin de réduire la circulation et empêcher le stationnement sauvage qui empêche les riverains de sortir de leur garage. Une concertation sera aussi organisée pour connaître l'avis majoritaire

-Il est signalé que les maisons en face et à côté du relais petite enfance ne taillent jamais la végétation de leur haie de bordure qui dépasse dangereusement sur le trottoir et oblige les enfants à marcher sur la chaussée.

→ il suffit de faire le signalement sur l'application ou sur le site, le message sera transmis à la police municipale qui se déplacera et suivra l'affaire.

→Les travaux de la piscine ont commencé, une présentation est prévue dans le journal de novembre. Il s'agit d'un très beau projet porté par Vallée sud qui verra le jour en 2027. La piscine de Montrouge va réouvrir très prochainement

-Dans l'immeuble Astorial, des camions de livraison sont mal stationnés régulièrement dans un endroit indiqué « réservé aux pompiers » ce qui gêne les copropriétaires riverains. De plus, des scooters font sans arrêt des vas et viens et des dépôts de matériaux (grandes vitres) devant la porte sont dangereux. De plus, la lumière reste souvent allumée la nuit.

→ Ce local, acheté par i3F pour créer des logements sociaux est loué actuellement à une société de production qui s'active beaucoup la nuit.

→Il est important de signaler tous les dysfonctionnements afin que la mairie puisse contacter i3F et remettre toute en ordre dans et autour de ce bâtiment.

Il semble que le projet de transformation en logements soit à l'arrêt pour le moment, aucune information ne parvient depuis longtemps en mairie après la réunion de désignation du cabinet d'architectes.

-Un message de remerciements est transmis à la municipalité pour la bonne organisation des inscriptions à la brocante. il n'a pas été nécessaire de se lever aux aurores.

7. Date du prochain conseil

Mardi 30 janvier 2024 à 20h

L'ordre du jour étant épuisé, les co-présidents remercient les membres du conseil de quartier et le public pour ces riches échanges. La séance est levée à 22h01

Adjoint à la Maire

Co-présidente

ADJROUD Lounès

LE HOUEDÉC Catherine

Procès-verbal validé le 08 février 2024 par les membres du conseil de quartier.